

Bonjour,

A la suite de l'allocution du Président de la République du mercredi 31 mars 2021, les services de la Communauté de communes s'organisent afin de maintenir sa mission de service public, dans le respect des nouvelles mesures sanitaires.

A compter du mardi 6 avril, les services communautaires seront organisés de la manière suivante :

- Les accueils des sites administratifs seront maintenus aux horaires habituels : au Pôle Administratif de Gevrey-Chambertin, à la MSPI de Nuits-Saint-Georges et au CTI de Nuits-Saint-Georges.
- L'accueil de la Direction des solidarités sera maintenu par téléphone uniquement. Les activités (ateliers informatiques, accompagnement scolaire...) seront proposées en distanciel.
- Les services essentiels d'assainissement, d'eau potable et de collecte des déchets seront maintenus. Les 5 déchèteries du territoire resteront ouvertes, aux horaires habituels.

Accueil scolaire, péri et extrascolaire :

- Les enfants des personnels prioritaires, dont la liste officielle est établie par les services du Gouvernement, seront accueillis du 6 au 9 avril dans les écoles de Gevrey-Chambertin, de Noiron-sous-Gevrey et de Nuits-Saint-Georges
- L'accueil périscolaire se fera, pour les enfants des personnels prioritaires, sur les sites de Gevrey-Chambertin, de Noiron-sous-Gevrey et de Nuits-Saint-Georges. L'accueil se fera uniquement pour les enfants scolarisés dans les écoles et inscrits au périscolaire.
Informations et inscriptions : inscriptionsperiscolaire@ccgevrey-nuits.com ou 03.80.62.01.47
- A ce jour, l'organisation de l'accueil extrascolaire pour les vacances de printemps est à déterminer, en fonction des directives gouvernementales à venir.

Service Petite Enfance :

- Les enfants de moins de 3 ans des personnels prioritaires seront accueillis au multi-accueil « La Fée Clochette » de Gevrey-Chambertin. La micro-crèche « Les Lucioles » sera quant à elle fermée.
- Relai Petite Enfance : seul le Relai Petite Enfance de Nuits-Saint-Georges restera ouvert. Une permanence physique sera assurée les mardis après-midi, mercredis matin et jeudis après-midi, aux horaires habituels d'ouverture. Une permanence téléphonique et mail sera assurée les autres jours aux contacts suivants : 06.77.67.91.58 ou rpe.nuits@ccgevrey-nuits.com

Culture et sport :

- Les médiathèques intercommunales seront fermées au public. Le service de drive, Ma petite Bib à emporter, sera mis en place à partir du mercredi 7 avril selon les modalités suivantes :
 - A Nuits-Saint-Georges : drive disponible sur réservation les mercredis matin, mercredis après-midi et vendredis après-midi, aux horaires habituels d'ouverture
 - A Gevrey-Chambertin : drive disponible sur réservation les mercredis après-midi et vendredis après-midi aux horaires habituels d'ouvertureInformations sur <https://www.mediathèques-ccgevrey-nuits.net/>
- L'Ecole de Musique Intercommunale sera fermée à compter du mardi 6 avril. Des cours en distanciel pourront être proposés aux élèves qui le souhaitent.
- Les gymnases seront fermés au public, sauf espaces extérieurs.
- La piscine intercommunale de Nuits-Saint-Georges sera également fermée.
- Les activités de sport et bien-être sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.